Comité technique ministériel « budgétaire » du 28 septembre 2012

Déclaration liminaire de la CGT et la FSU

Nicolas BAILLE
Secrétaire général de la FNEE-CGT

Madame la ministre de l'égalité des territoires et du logement,
Madame la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,
Monsieur le secrétaire général des ministères,
Mesdames, messieurs,
Chers camarades,

Nous avons aujourd'hui à débattre des orientations budgétaires du premier budget élaboré par le gouvernement de gauche. Depuis la rencontre du 7 septembre dernier sur l'agenda social, plusieurs évènements renforcent les questions et revendications des personnels de nos ministères et établissements publics. Le calendrier s'accélère avec des décisions prises ou à venir sans que le temps de la concertation avec les représentants élus des personnels, ou même le temps de la simple consultation, soit respecté. **Nous vous demandons ainsi d'y prendre garde et de consulter toutes les organisations syndicales représentatives de vos ministères.**

Le projet de budget 2013 et le triennal 2013-2015 viennent d'être adoptés par le conseil des ministres de ce jour. Dans la foulée, le collectif budgétaire 2012 sera également transmis au Parlement et voté avant fin décembre. Et le 20 septembre, le gouvernement a publié sa **feuille de route sur la transition écologique**, à l'issue des travaux de la Conférence Environnement à laquelle la CGT et la FSU ont participé avec beaucoup d'autres.

Un **bilan de plusieurs années d'application de la RGPP** dans nos services et de nos politiques doit être établi par le CGEDD. Nous tenons à votre disposition celui de l'application de la RGPP dans les DDE devenues DDT ou DDTM, réalisé par deux chercheurs de l'ENTPE. Et chaque ministre doit remettre au Premier ministre ses propositions de réforme des services et des établissements publics. Enfin le 25 septembre, le Premier ministre et la ministre Marylise Lebranchu ont reçu un rapport des inspections générales de bilan de l'application RGPP. Nous vous **demandons une évaluation contradictoire de ces bilans pour nos services, missions et établissements.**
Par ailleurs, la CGT et la FSU s'opposent aux expérimentations en cours dans les deux régions entre les Préfectures et DDI dont on apprend qu'elles seraient gelées comme nous n'acceptons pas non plus les fusions de corps à marche forcée.

Dans les jours qui viennent, le Sénat organise les Etats généraux de la démocratie territoriale, dont le Premier ministre entend qu'ils lancent une nouvelle étape de **décentralisation (acte III)** avec adoption d'un projet de loi au conseil des ministres de janvier 2013. La CGT et la FSU affirme de nouveau que dans ce domaine aucune précipitation n'est justifiée. En tout état de cause, en l'absence d'un état des lieux contradictoires sur la répartition des compétences et d'une profonde réforme de la fiscalité, la CGT et la FSU ne peuvent qu'être opposées à toute nouvelle décentralisation.

Nous en venons à la question majeure des moyens humains et budgétaires pour mener à bien nos missions, améliorer nos conditions de travail, les déroulements de carrière, la reconnaissance des qualifications et un plan ambitieux d'engagements de formation ainsi qu'une action sociale digne de ce nom.
Vous en tenez-vous aux instructions de la direction du budget de diviser pas deux les enveloppes catégorielles et le gel des rémunérations ?

À notre dernier CTM et lors de rencontres au cabinet, **nous avons demandé que le schéma des effectifs, recrutements ministériels (SERM) des deux ministères et les plafonds d'emplois des établissements publics sous tutelle** fassent l'objet d'un examen approfondi. Le dossier de presse du PLF 2013 et du triennal 2013-2015, est remis ce jour sur table aux élus. Est-ce de la concertation ou de l'information ?

S'agissant des effectifs, - 2,5 % selon la lettre plafond ? Ou bien - 1,5 % dans les services et établissements publics de nos ministères (MEDDE et METL) comme vous l'avez dit le 7 septembre ?
Pour la CGT et la FSU, il faut savoir si vous considérez toutes nos missions comme non prioritaires, donc avec une baisse généralisée d'effectifs, qui s'ajoute à la dizaine de milliers d'emplois supprimés ces dernières années dans nos services dont certains ont attend une taille critique inconciliable avec le fonctionnement normal des organisations de travail

Nous ne l'acceptons pas aujourd'hui, pas plus qu'hier, car nos missions sont prioritaires pour répondre au quotidien de nos concitoyens, préparer l'avenir de nos territoires, mettre en œuvre le développement humain durable !

On lit par exemple, dans le rapport des inspections générales sur le bilan RGPP publié le 26 septembre, sur les suppressions d'effectifs MEDDTL pour la période **2009-20012 : - 5,8 % au titre du schéma d'emploi, - 7,7 % au titre des mesures RGPP** (tableau 7 p.47 et 48).
Ce qui veut dire qu'avec plus de suppressions RGPP…que de suppressions au schéma, le rapport affirme que le MEDDTL a « redéployé » en supprimant l'ingénierie publique concurrentielle et en faisant monter les effectifs des missions développement durable affirmation souvent entendue ici sans début de preuve.

D'abord, sur les chiffres du prétendu redéploiement, c'est en effet 1,9 % de 63 000 (moyenne annuelle du plafond d'emplois des 4 dernières années), cela fait tout de même près de 1400 agents qui auraient renforcé en quatre ans les missions développement durable. **Or, ni les services centraux, ni les DREAL, ni le RST, ni les DDT/M n'ont constaté cela.**
Idem pour les établissements publics de la partie eau et biodiversité du programme UPEB : **les plafonds d'emplois sont en baissent malgré les nouveaux Parcs naturels !** Alors qu'en pensez-vous pour le PLF 2013 ?
Que désignent précisément les « missions développement durable » au sein de nos programmes et activités, qui seraient autant de priorités de redéploiement budgétaire ? La CGT et la FSU demandent une évaluation précise.

Le gouvernement a été investi après les législatives pour mettre en application les engagements du président de la république, en particulier celui de l'arrêt de la RGPP et d'une mise à plat du rapport Missions/Moyens.

Pour la CGT et la FSU, il est urgent, sur des budgets de plusieurs milliards d'euros pour les programmes des deux missions ministérielles, de faire des choix permettant des recrutements, le remplacement de tous les départs en retraite, de pourvoir les postes vacants, de titulariser les précaires... De permettre les évolutions de carrière et les droits à mutation. Nous vous demandons de privilégier l'augmentation des moyens humains et de fonctionnement courant de nos services, pour traduire en actes la rupture avec ce que les personnels et les services n'ont que trop subi depuis des années.

Par exemple, **plusieurs centaines de collègues des catégories C administrative et technique venant de tout le pays se sont rassemblés hier 27 septembre**, dans l'unité syndicale, après des mois de pétitions et d'actions, sur les blocages opposés à leur déroulement de carrière, pour réaliser de bien petites économies et diviser entre eux des agents de catégorie C qui n'accèderaient pas tous au 8ème échelon…Les annonces faites hier par le Cabinet doivent être mise en œuvre dans l'urgence !
Dans le maritime, à l'appel des services opérationnels et navigants **les agents seront en grève le 4 octobre prochain** pour dénoncer et ne plus accepter le non respect des garanties minimales sur le temps de travail et de repos, la non application du décret ISH et IHTS et la non reconnaissance de la pénibilité et de la dangerosité.

L'aggravation des situations de travail et de rémunération ainsi qu'une gestion des ressources humaines qui n'est pas à la hauteur engendrent de forte résistance du terrain.
Alors que pensez-vous pour le PLF 2013 de nos priorités par exemple : Entretien hivernal des Routes nationales et départementales, non prioritaire ? Alors qu'on sous-traite, on privatise, on a supprimé les parcs, les effectifs des DIR sont en difficultés pour l'exécution de leurs missions opérationnelles ce qui abouti au non respect des garanties minimales du temps de travail. **Inspection de sécurité des navires**, non prioritaire ? Pour transposer le paquet Erika III, on sous-traite l'inspection aux sociétés de classification liées aux armateurs, faute de vouloir embaucher des inspecteurs publics. Que pensez-vous des objectifs du mémorandum de Paris qui suppose le renforcement des contrôles de l'action de l'Etat du port et en mer. Idem pour l'enseignement maritime, lycées ou ENSM qui sont en situation dégradées faute de moyens et de lisibilité. **Relance de la voie d'eau,** non prioritaire ? On supprime une centaine de postes vacants dans les SN avant le transfert à VNF, et on subit le diktat du directeur du budget et de ses alliés pour ne pas embaucher des postes d'OPA pour la maintenance des installations fluviales, on recrute des précaires pour faire face aux besoins. Le plan de charge de VNF est étroitement lié à l'engagement budgétaire et à sa mise en œuvre de 840 M€ sur 2009-2013. Quelles sont vos priorités ? La productivité exigée dans le contrat de performance Etat/VNF ne doit pas se traduire par des suppressions de postes.
Mise en place effective des **10 Parcs Marins par l'AAMP** avant 2013 selon la loi Grenelle, non prioritaire ? Cette Agence a pu créer 3 Parcs marins à ce jour, sachez qu'elle a engagé 90 % de ses crédits annuels disponibles depuis fin juin et que s'agissant de la Mer d'Iroise, il faudra économiser pour passer la fin de l'année et s'y habituer en 2013. Pour la CGT et la FSU, nous revendiquons 25 ETP par Parc marin multiplié par 10 donc le compte n'y est pas pour dépasser le plafond imposé de 130 ETP ! Au **Parc national des Cévennes**, le directeur applique-t-il des consignes en gelant 6 postes sur les 86 ETP à sa disposition en 2013, contre 93 ETP en 2010 au nom de la solidarité avec les nouveaux Parcs, alors que tous ont élaboré ces derniers temps et doivent mettre en œuvre les nouvelles Chartes de gestion de leur Parc ? Dans ce même Parc, nous avons demandé votre intervention pour que le rapport de médiation, mise en place fin août par la DEB et le préfet sur le projet de réorganisation des services, soit communiqué aux élus et discuté : le CT et le CA d'octobre sont reportés !
Concernant le RST et notamment le futur CEREMA, dont vous ne remettez pas en cause le protocole d'accord, quelles sont vos priorités dans le PLF 2013 ? **Effectifs, moyens et organisation sont à restaurer dans l'urgence.**

L'ingénierie publique, non prioritaire ? Alors même que **l'ATESAT** est réduite à peau de chagrin, quelle réponse pour répondre aux missions d'égalité des territoires ? Quid des agents relevant de l'ADS, quels moyens dans le budget au service des collectivités ? Alors que **les missions relevant de l'urbanisme, du logement et de la ville** sont annoncées des programmes prioritaires sur le quinquennat.

S'agissant du transfert de la DSCR au ministère chargé de l'intérieur, ses modalités et ses conséquences possibles ne passent vraiment pas auprès des personnels de la direction comme des services déconcentrés. Il s'agit bien de garantir le maintien des rémunérations y compris indemnitaires des transférés, de garantir une mobilité choisie avec retour sur des postes aux ministères (METL ou MEDDE) pour les personnels. Il s'agit également de concerter sur les conditions de coordination des fonctions tenues dans les services entre circulation et éducation routière/sécurité et signalisation des infrastructures/réglementation et conception des véhicules. Nous attendons vos réponses.

La feuille de route gouvernementale suite de la conférence sur la transition écologique des 14/15 septembre annonce la création en 2013 au titre de la préparation de la loi cadre biodiversité, d'une Agence nationale Biodiversité, avec nomination d'un préfigurateur nommé d'ici fin octobre. Le vocable « moyens » est absent de la concertation annoncée sur « ses missions, son articulation avec les collectivités territoriales et les relations avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche ».
Nous demandons en appui de nos 12 propositions faite à la table ronde biodiversité l'application de la loi Grenelle 1 : 300 M€ de crédits Etat pour la biodiversité en 2013 et non 280…dans votre projet de budget. Sur l'Agence Biodiversité, le discours présidentiel d'ouverture de la Conférence précise « sur le modèle de l'ADEME », en appui aux collectivités territoriales pour utiliser tous les instruments permettant d'atteindre nos objectifs. Nous disons sur l'Agence : attention, pas de redéploiement ou de fusion type RGPP ! Tâches nouvelles d'appui aux collectivités avec des moyens supplémentaires d'Etat, de l'ingénierie publique, du renforcement considérable du suivi des données du SINP. Ce n'est pas en affaiblissant nos DREAL, RST, DDTM sur ces sujets que l'on avancera. Comme nous l'avons dit avec d'autres, sur le sujet Agence Biodiversité, augmentation des moyens publics ou RGPP, il faut choisir ! L'annonce de 900 M€ supplémentaires pour le 10ème programme des agences de l'eau 2013-2018 (13,3 Md€ au lieu de 12,4 Md€ sur 2007-2012) va dans le bon sens. Mais vous devez savoir que ces budgets issus des produits des redevances des Agences sont acquittés à 80 % par les ménages usagers domestiques de l'eau !
Les emplois de l'ONEMA et des Agences de l'eau, qui sont financés sur un budget prélevé sur ces montants vont-ils baisser alors qu'il y tant à faire et qu'il faut massivement recruter !

La CGT et la FSU appellent à la mobilisation nationale ministérielle du 23 octobre prochain, unitaire ouverte à tous. Pour gagner sur les revendications qui relèvent des deux ministères. Et l'après midi en convergence avec d'autres secteurs ministériels et des fonctions publiques pour les revendications de toute la fonction publique.